

DOCUMENTS DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

DROFE

DROFE no.7

**EMPLOI DES JEUNES ET DYNAMIQUE DE
L'ENTREPRENEURIAT EN RD. CONGO :
UNE EVALUATION DES MECANISMES
D'AUTO-EMPLOI**

Claude SUMATA

Professeur, Faculté des sciences économiques et de gestion
Université Pédagogique Nationale
Kinshasa/RD Congo

AVRIL 2020

Observatoire de la
Francophonie économique

Université 
de Montréal
et du monde.

Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal

L'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) a été créé en juin 2017 par l'Université de Montréal, en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Cette création s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie économique pour la Francophonie* entérinée lors du Sommet de Dakar, en novembre 2014.

L'OFE est constitué d'un réseau d'experts et d'expertes universitaires répartis dans plusieurs pays francophones et ambitionne de devenir un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique.

L'Organisation nourrit un intérêt marqué pour les pays émergents et en développement, notamment ceux du continent africain.

Pour plus d'information, visitez le site : <http://ofe.umontreal.ca>

Merci aux partenaires de l'OFE :



Emploi de jeunes et dynamique de l'entrepreneuriat en RD. Congo : Une évaluation des mécanismes d'auto-emploi

DROFE no.7

Claude Sumata

Professeur, Faculté des sciences économiques et de gestion
Université Pédagogique Nationale
Kinshasa/RD Congo
clausum05@yahoo.fr

Avril 2020

Résumé :

L'objectif de cette étude est d'analyser l'évolution récente de l'emploi des jeunes en RDC en valorisant le recours à l'entrepreneuriat comme une voie de sortie face à la prolifération du chômage. L'emploi des jeunes ne constitue pas un enjeu unidimensionnel. L'analyse des déterminants du marché du travail congolais est nécessaire pour déceler ses faiblesses et favoriser les initiatives des jeunes dans le secteur privé. L'inadéquation du système éducatif, l'ampleur du secteur informel et les contraintes de l'environnement macroéconomique demeurent des défis à relever. Nous avons utilisé la modélisation économétrique pour appuyer notre argumentation. Les causes du chômage des jeunes et du faible taux d'initiative de création d'entreprises sont multiples. La mise en place d'une politique d'emploi multidimensionnelle de la part du gouvernement central et des organismes internationaux s'impose. L'amélioration consécutive du climat des affaires reste un facteur déterminant pour favoriser l'attractivité et l'implantation des investissements étrangers en RDC. L'écart entre la qualité de main-d'œuvre demandée par les firmes et la qualité de main-d'œuvre offerte par les jeunes demandeurs d'emploi doit être résorbé. Aussi, dans ce cadre de la création des PME, le microcrédit peut être une source de financement pour les jeunes start-ups.

Mots-clés : emploi, entrepreneuriat, jeunes, chômage, auto-emploi.

L'auteur tient à remercier Dieumerci Zumbu et Fiston Shindano ainsi que les deux lecteurs anonymes pour leurs contributions. Les idées exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Les erreurs et lacunes substantielles de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

Introduction

Les analystes sont de plus en plus confrontés à l'appréhension d'une problématique singulière liée à la dynamique économique de nations, celle de la circonscription du bien-être collectif face à la performance économique. Cette préoccupation suppose la prise en compte de l'équité dans la distribution de fruits de croissance entre individus du même pays mais aussi entre générations. D'où la nécessité d'aborder la question de l'emploi de jeunes dans le cadre du ruissellement de la croissance.

Le secteur privé formel de l'économie de la RDC est relativement limité. En dehors des entreprises publiques, il est principalement constitué de petites et moyennes entreprises congolaises et d'un petit nombre de grandes entreprises appartenant à des groupes étrangers. Plusieurs de ces grandes entreprises sont actives dans le secteur minier et des télécommunications. Le mauvais climat des affaires a empêché le secteur privé de créer des emplois. Les obstacles à la création d'emplois incluent des infrastructures et des services publics insuffisants, un capital humain et un accès au financement limité, des obstacles réglementaires, des monopoles d'entreprises, et des incertitudes quant aux droits fonciers (Herderschee et al., 2012).

Le faible développement du secteur privé formel et le manque de compétences professionnelles requises limitent des opportunités d'emploi pour les jeunes diplômés. En effet, moins de cent étudiants sur neuf mille sortant chaque année du système universitaire parviennent à trouver un travail décent (Sumata, 2014).

Ainsi la promotion de l'entrepreneuriat semble être la solution susceptible de briser le cercle infernal entre chômage, manque de revenu et pauvreté. En effet, selon la théorie de la croissance économique, prônée notamment par Schumpeter (1942), Aghion et al. (2004) et Aghion et al. (2014), l'entrepreneur est l'agent principal dans la dynamique économique. En effet, il demeure à la base des innovations, sources de croissance économique et d'opportunités d'emploi pour de nombreux jeunes

Dans ce contexte, la question fondamentale de notre recherche est la suivante : Le recours à l'entrepreneuriat demeure-t-il une voie de sortie pour l'essor des jeunes face à la prolifération du chômage ? La réponse à cette question nous permet donc de définir des éléments d'une politique d'emploi efficace et efficiente, qui par voie de conséquence pourra servir au gouvernement comme gage d'une stratégie de réduction de chômage de jeunes.

Pour le PNUD (2017), Le marché du travail congolais demeure trop étroit et caractérisé par des fortes inégalités envers les jeunes, les vulnérables et les femmes. Le taux de sous-emploi excède les 50%. Et la structure de l'emploi reste dominée par le secteur informel qui représente plus de 88% du total. Ces données révèlent que la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des congolais nécessite la mise en place d'une politique économique porteuse de croissance forte, couplée à une politique redistributive satisfaisante (PNUD-RDC, novembre 2017).

Notre travail sera scindé en trois parties : (i) un aperçu de la situation de l'emploi de jeunes en RDC, (ii) une analyse économétrique sur les effets conjoints de la promotion de

l'entrepreneuriat et de la qualité du système éducatif sur le chômage de jeunes, et enfin (iii) des propositions concrètes pouvant servir de pistes de solutions dans ce cadre.

1. Chômage de jeunes et promotion de l'entrepreneuriat en RDC

L'appréhension du chômage des jeunes et la nécessité d'assurer la promotion de l'entrepreneuriat demeurent le sujet de prédilection de plusieurs études qui essayent de mettre en exergue des stratégies appropriées de sortie de crise par le biais de l'auto-emploi face à la prolifération du chômage. Ces études concernent essentiellement les cas des pays en développement, en général, et de l'Afrique, en particulier (Hann, 2006 ; Fox, 2017 et Fox et Sohnesen, 2012). Dans ces conditions, les analyses menées en Afrique francophone constituent des références salutaires qui peuvent être transposées dans une certaine mesure au cas de la RDC. Elles sont censées servir de base aux politiques d'emploi à mettre en place pour trouver des solutions adéquates face au fléau du chômage des jeunes dans ce pays.

Il convient de citer dans ce contexte les travaux de Bourdabat et Ndjaba (2018) et Benjamin et Mbaya (2012). Les études liées à l'expérience de la RDC nous renseignent que l'inadéquation du système éducatif et les contraintes de l'environnement macroéconomique (climat des affaires) demeurent des défis majeurs à relever pour faire face au chômage des jeunes (Kankwanda et al., 2014 ; Sumata et Zumbu, 2018).

Chômage de jeunes

La création d'emplois au niveau du secteur formel connaît un recul considérable, alors que le dynamisme de l'économie informelle permet d'assurer certaines ressources aux populations démunies. Cette dynamique s'explique, dans une certaine mesure, par le manque d'un tissu d'entrepreneurs locaux capables de mobiliser les ressources dans ce contexte (Sumata, 2014). Le chômage des jeunes constitue un problème majeur dans la société congolaise. En effet, l'inactivité prolongée et le manque de revenu peuvent entraîner des comportements socialement répréhensibles chez les jeunes chômeurs : délinquance, prostitution, abus d'alcool, violences, activités criminelles...etc.

Tableau 1 : Evolution du taux de chômage de jeunes et du taux de croissance économique en RDC de 2002 à 2018 (en pourcentage)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chômage de jeunes	5,12	5,06	4,85	4,72	4,90	5,1	5,55	6,55	7,13
Croissance économique	2,95	5,58	6,74	6,14	5,32	6,26	6,23	2,86	7,11
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chômage de jeunes	7,92	8,41	8,30	7,79	7,84	8,09	7,71	7,75	-
Croissance économique	6,87	7,09	8,48	9,47	6,92	2,40	3,71	1,49	-

Source : Auteur, à partir de données Metadata 2018 de la Banque Mondiale(BM).

En RDC, le chômage reste essentiellement un phénomène urbain touchant en majorité les jeunes de 15-24 ans, avec un taux estimé à 15,85% contre 9,37% pour les adultes, selon une publication du Bureau International du Travail (BIT, 2017). Dans ce contexte, les jeunes femmes demeurent plus affectées par cette situation dramatique du chômage car leur taux de chômage avoisine 20 % alors que celui des jeunes hommes se maintient à 12%. Les jeunes sont plus particulièrement touchés par le chômage dans des proportions avoisinant le double de la moyenne nationale (Herdershee et al., 2012).

Un des problèmes majeurs de l'analyse du chômage en RDC est la difficulté de poser un diagnostic pertinent sur le nombre de chômeurs et leur vulnérabilité étant donné la prédominance du secteur informel dans l'économie congolaise. Cependant, nous pouvons noter la persistance du chômage de jeunes de 2002 à 2018, malgré la prééminence des taux de croissance économique élevés. Le taux de chômage de jeunes a été de 7,79 % en 2014 alors que le taux de croissance économique a atteint 9,47 %. En 2018, le taux de chômage de jeunes est passé à 7,75 % et le taux de croissance économique s'est maintenu à 1,49%.

Le chômage persiste toujours en RDC en dépit des taux croissance économique pharamineux enregistrés au cours des 17 dernières années. Ceci est dû surtout au fait que l'économie congolaise n'est pas diversifiée. En effet, elle demeure sous la dépendance flagrante de secteurs des ressources naturelles. Ces derniers fournissent de l'emploi aux mineurs et aux exploitants forestiers informels et une portion congrue d'emplois formels dans les grandes entreprises.

Le travail informel se chiffrait à 1-2 millions d'emplois en 2012. En revanche, les entreprises modernes organisées, offrent des possibilités d'emplois pour les salariés qualifiés. Cependant, il est opportun de signaler que ces entreprises engagent un nombre modeste d'employés.

Education

Le secteur éducatif du Congo bénéficie généralement de ressources peu importantes par rapport aux objectifs assignés. L'éducation constitue l'un des parents pauvres de l'économie congolaise, compte tenu des financiers limités qui lui sont alloués, en dépit de quelques améliorations ces dernières années. Alors que près de 25% du budget national était alloué à l'éducation dans les années 80, cette proportion a sensiblement diminué au fil du temps, bien qu'un effort ait été consenti ces dernières années avec une part de budget consacrée à ce secteur s'élevant à plus de 10% de l'enveloppe totale en moyenne. Il convient de signaler, par exemple, qu'un montant de 15 % du budget national a été mis à la disposition du ministère en charge de l'Éducation en 2013. Il est opportun de rappeler que la somme mobilisée dans ce contexte n'est pas significative, si l'on tient compte de la modicité du budget (Sumata, 2014).

Ce financement de l'État n'est pas toujours disponible à temps et il demeure en deça des enjeux fixés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (DSCR-2, p. 26). De même, les fonds libérés dans ce cadre sont essentiellement orientés vers le milieu urbain et servent surtout au paiement des salaires plutôt qu'à l'investissement et à l'entretien (Herdershee et al., 2012).

Il est judicieux de mentionner que le principal défi que doit relever le système scolaire congolais est celui de l'ajustement du niveau d'instruction acquis des apprenants aux moyens mis en œuvre. Dans ces conditions, le problème majeur consiste à rechercher les voies et moyens pour mesurer de la qualité de l'apprentissage et des structures mises en place dans ces conditions. Signalons que les résultats obtenus lors de l'évaluation du Programme d'analyse des systèmes d'éducation (PASEC) de 2010 font état de quelques avancées significatives en RDC par rapport aux autres pays d'Afrique francophone analysés (scores moyens en 5^{ème} année du primaire de 42,3 et de 45,5 sur 100 en français et mathématiques, contre 41,2 % et 40,7 % pour la moyenne des pays PASEC). Néanmoins, plus de la moitié des élèves de 5^{ème} année (53 %) sont considérés en grande difficulté en lecture du français (CEA, 2017).

Tableau 2 : Evolution de dépenses publiques allouées à l'éducation (DPAE) en RDC de 2002 à 2018 (en pourcentage)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
DPAE	1,58	1,58	1,58	1,58	1,58	1,58	1,58	1,58	1,60
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DPAE	1,58	1,58	2,24	1,58	2,29	1,58	1,58	1,58	-

Source : Auteur, à partir de données Metadata 2018 de la Banque Mondiale (BM).

Le tableau 2 nous renseigne que l'évolution des dépenses publiques allouées à l'éducation est restée constante, à 1,58 %, de 2002 à 2009. En 2010, elle a légèrement augmenté pour passer à 1,6% et en 2015, elle atteint son pic de 2,29 % pour retourner à 1,58% les trois dernières années.

Promotion de L'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat contribue à la croissance économique et à la diversification de l'économie. Il stimule le changement structurel et l'industrialisation qui conduisent au développement socioéconomique. En créant leurs entreprises et en assurant la promotion de leurs activités, les entrepreneurs créent des possibilités d'emploi. En RDC, l'esprit d'entreprise se limite généralement à gagner suffisamment d'argent pour la survie quotidienne plutôt que le développement d'une entreprise formelle. Ceci ne permet donc pas la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes diplômés.

Tableau 3 : Ratio Entrepreneurs/Population active en RDC (en pourcentage)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ratio	1,46	1,45	1,45	1,44	1,51	1,58	1,66	1,73	1,83
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ratio	1,91	1,99	1,99	1,99	1,98	1,97	1,99	2,00	-

Source : Auteur, à partir de données Metadata 2018 de la Banque Mondiale (BM).

Il est opportun de signaler que la part des entrepreneurs dans la population active est très faible. En 2002, les entrepreneurs ne représentaient que 1,46 % de la population active avait augmenté pour atteindre plus au moins 2% de la population active en 2018 (Tableau 3). Les obstacles rencontrés par les entreprises d'Afrique subsaharienne pour mobiliser les ressources et démarrer les activités dans de bonnes conditions demeurent considérables. La désorganisation du circuit financier moderne et le manque de fonds disponibles obligent. En RDC, les entrepreneurs font face à plusieurs contraintes d'ordres politique, social et économique, notamment : la morosité du climat des affaires, la mauvaise gouvernance et l'accès au crédit.

Les vicissitudes du climat des affaires défavorable

L'instabilité du cadre macroéconomique et la persistance de conflits armés, perturbent l'initiative de création des entreprises. En effet, pour la plupart des entreprises congolaises ont pour source d'approvisionnement des ressources financières en provenance de l'étranger. Dans ce contexte, le manque de devises et la volatilité du taux de change ne permettent pas le financement des activités dans de bonnes conditions. Par ailleurs les guerres, notamment à l'Est du pays décourage les investisseurs étrangers à pouvoir financer l'économie congolaise.

La mauvaise gouvernance

Le processus de création d'entreprise implique une coopération accrue entre le secteur publique et le secteur privé. La mauvaise gouvernance a un impact important sur toutes les entreprises, mais la nature de l'impact varie selon la taille de l'entreprise. Dans ces conditions, les petites et moyennes entreprises (PME) doivent payer une part plus importante de leurs ventes en taxes informelles que les grandes entreprises. Ce fardeau ralentit considérablement le taux de croissance des petites entreprises. En revanche, les grandes entreprises minières et de télécommunications doivent faire face aux autorités fiscales et de réglementation d'une façon bien plus formelle, ce qui augmente également le coût d'entreprendre des affaires en RDC. Cependant, certaines entreprises ont réussi à faire face à ces défis et ont continué à prospérer dans ce cadre (Herderschee et al., 2012).

En 2003 le coût de procédures de création d'une entreprise en RDC était de 1486,1% du RNB par habitant, donc le congolais moyen qui voulait se lancer dans l'entrepreneuriat en 2003 devrait épargner tout son revenu pendant au moins 15 ans. De ce point de vue, le recours à l'entrepreneuriat demeure une activité périlleuse, d'où le faible taux d'entrepreneurs dans la population, qui du reste pour la plupart sont des investisseurs étrangers. Cette situation s'est améliorée en 2014 où le coût de création d'une entreprise était passé à 30 % du RNB par habitant. En 2017, le coût de création d'une entreprise a évolué à la baisse pour atteindre 28,6%.

Tableau 4 : Coût et durée des procédures de création d'une entreprise en RDC en % du Revenu National Brut par habitant (RNB)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Coût de création d'une entreprise (% du RNB par habitant)	-	1486,1	1229,1	1190	1076,9	871,8	935,4	847,6	735,1
Durée de procédures (en jours)	-	166,5	133,5	133,5	133,5	132,5	132,5	126,5	84,5
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coût de création d'une entreprise	551,4	284,7	200,1	30	29,3	29,3	28,6	-	-
Durée de procédures	65,5	58,5	31,5	16,5	11,5	11,5	7	-	-

Source : Auteur, à partir de données Metadata 2017 de la Banque Mondiale(BM).

Un autre problème majeur demeure la durée des procédures qui était d'environ 167 jours en 2003 dans la mesure où il fallait remplir au moins 15 procédures administratives. Par contre, en 2017, cette durée est passée à 7 jours du fait des réformes dans la gestion des administrations publiques et d'une politique adéquate du gouvernement, afin d'impulser la création des entreprises.

Accès au financement

Signalons que le nombre d'entreprises ayant accès au financement bancaire demeure infime. Le système de financement de la RDC semble biaisé du fait de la concomitance du dualisme financier et de la répression financière. La plupart des entreprises utilisent l'autofinancement et l'accès au crédit bancaire demeure aléatoire. Cette situation est due dans une certaine mesure au fait que les unités de production et commerciales à petite échelle œuvrant pour la plupart des cas dans les circuits informels. En effet, en 2006 par exemple, seulement 3,3% avaient accès au financement bancaire, en 2009 ce taux est passé à 6,7 % et en 2013, il a atteint 7,1 %. La finance informelle demeure la majeure source de financement de l'entrepreneuriat en RDC (Sumata, 1993 et 2004/2005).

En effet, le développement fulgurant des activités informelles et parallèles a entraîné un recul prépondérant des fonctions régaliennes de l'État. Dans ce contexte, les banques commerciales et les caisses d'épargne locales ne disposent pas de marges de manœuvre substantielles pour assurer leurs rôles d'intermédiation financière. Cette situation catastrophique demeure à la base de l'effet d'éviction dont souffre le secteur privé en ce qui concerne l'allocation des ressources financières. Il convient de remarquer que les PME/PMI subissent de manière drastique les effets pervers de cette réalité compte tenu de l'importance accordée aux entreprises publiques, notamment celles opérant au niveau du secteur minier. Le manque des ressources financières demeure un problème crucial pour le démarrage des activités des PME/PMI en Afrique subsaharienne.

2. Analyse économétrique : Méthodologie, Données, Spécification et Estimation

Nous présentons successivement la méthodologie, le traitement préalable des données par le test de racine unitaire et la stratégie d'estimation du modèle empirique.

Présentation de la méthode de correction d'erreur MCE

L'adoption de la méthode économétrique passe généralement par la spécification (choix du modèle : forme fonctionnelle, etc.) qui va déterminer l'observation des faits ou la nature des données à collecter, ensuite orienter l'analyse vers l'estimation des paramètres du modèle spécifié, enfin vient l'inférence statistique avant toute décision ou prévision.

L'analyse des séries temporelles exige, entre autre, l'étude de la « stationnarité » afin d'éviter la présence des régressions fallacieuses basées sur des données non stationnaires (fort pour un *Durbin-Watson* faible). Pour pallier à cela, des auteurs comme Dickey et Fuller (1979, 1981) vont recommander des tests de stationnarité avant toute étude sur les séries temporelles. En cas de non stationnarité (du type déterministe/TS ou aléatoire/DS), ces auteurs ont suggéré des méthodes de stationnarisation : la différence première pour des séries non stationnaires de type DS (Differencing Stationnary) ou l'écart à la tendance pour des séries non stationnaires de type TS (Trend Stationnary).

Une autre vague de chercheurs tels que Engle et Granger (1987) vont soulever que procéder par la différence première pour stationnariser une série (court terme) fait perdre des informations en niveau (long terme) pourtant indispensables dans l'explication de la dynamique de la dite série. Dans ce contexte, la stationnarisation par la différence première fait perdre à la série ses propriétés de long terme, le modèle ne captant ainsi que la dynamique de court terme. Cette vague de chercheurs vont suggérer d'intégrer, dans le modèle stationnaire de court terme, la dynamique de long terme ; le modèle ainsi obtenu est appelé « modèle à correction d'erreur ». L'estimation d'un modèle à correction d'erreur suppose l'existence d'une relation d'équilibre à long terme (cointégration) entre les variables sous-étude.

Pour s'en rendre compte, le test de cointégration de Engle et Granger (1987) est proposé et il concerne essentiellement le cas des séries bivariées. Ce test va concerner deux séries intégrées de même ordre et va plutôt se montrer moins efficace sur plus de deux séries. Ainsi, le test de cointégration de Johansen (1988, 1991) va être proposé pour des cas multivariés (plus de deux séries), et exigera aussi que toutes les séries sous-étude soient intégrées de même ordre (une série est intégrée d'ordre « d » si elle devient stationnaire après « d » différentiations).

Test de racine unitaire

Nous utiliserons le test de racine unitaire d'Augmented Dickey-Fuller (ADF) pour examiner l'ordre d'intégration des variables.

Tableau 5 : Test de racine unitaire

Variable	d'Augmented Dickey-Fuller (ADF).	
	Niveau	Différence première
Taux de chômage de jeunes	-4.16	-7.73*
Ratio du Nombre d'entrepreneurs	-4.53	-7.23*
Dépenses Publiques Allouées à l'Education	-4.86	-7.79*
Taux de croissance économique	-3.01	-6.11*

Note : Le rejet de l'hypothèse de racine unitaire, selon la valeur critique de d'Augmented Dickey-Fuller (ADF), à 5 pourcent est indiqué par un astérisque.

Il est judicieux de noter que les séries concernant le Taux de chômage de jeunes, le Ratio du Nombre d'entrepreneurs, les Dépenses Publiques Allouées à l'Education et le Taux de croissance économique sont intégrées d'ordre 1 (stationnaire après la première différence), ce qui rend efficace le test de Cointégration de Engle et Granger et celui de Johansen.

Spécification du Modèle

Nous allons nous inspirer de la méthode d'Okun (1962) qui établit une relation en sens inverse entre la croissance économique et le chômage. De même, la théorie de destruction créatrice de Schumpeter (1942) stipule que la création des emplois s'opère sous les effets directs de l'afflux des entrepreneurs, car la création de nouvelles entreprises implique la hausse de la demande du travail. Cependant, pour que cette demande soit satisfaisante, il faut qu'elle rencontre une main d'œuvre disponible et qualifiée. D'où l'importance de la qualité du système éducatif. Notre modèle est spécifié de la manière suivante :

$$CHJ_t = \beta_0 + \beta_1 ENTR_t + \beta_2 CREC_t + \beta_3 DP AE_t + \varepsilon_t$$

Nous nous intéressons dans le cas de notre analyse à la méthodologie Cointégration Engle et Granger. Les statistiques utilisées dans le cadre de notre étude proviennent essentiellement de données Meta data 2018 de la Banque Mondiale (BM). Les variables analysées dans ce contexte concernent la période allant de 2002 à 2018.

Tableau 6 : Définition des variables et signes attendus

Régression avec le taux de chômage de jeunes endogène		
Variabes	Notations	Signes
Ratio du Nombre d'entrepreneurs par rapport à la population active	ENTR	-
Dépenses Publiques Allouées à l'Education	DP AE	-
Taux de croissance économique	CREC	-

Note : Tableau réalisé sur base de la théorie et des études empiriques.

Les paramètres β_0 et ε_t représentent respectivement le terme constant et le terme d'erreur ou aléatoire.

Résultats de l'estimation

Pour estimer notre équation, nous appliquons une modélisation de Cointégration. Après trimestrialisation de nos données et analyse sur le logiciel Eviews, nous obtenons les résultats indiqués dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Résultats de la régression du taux de chômage de jeunes

Variables	Court terme		Long terme	
	Coefficients	Probabilité	Coefficients	Probabilité
ENTR	0.088932***	0.0000	0.399260*	0.0758
DPAE	0.005063	0.2309	0.015090	0.1091
CREC	-0.001803**	0.0220	-0.009233***	0.0000
Constante	0.166042***	0.0000	-	-
Coint Eq(-1)	-	-	-0.033200***	0.0045
$R^2 = 0.572747$		$F - stat = 28.44908$		
$R^2 \text{ ajusté} = 0.552614$		$P - value = 0.0000$		

(.) : Probabilité ; *** : Significative à 1% ; ** Significative à 5% et * Significative à 10%.

Les résultats empiriques résumés dans le tableau 7 montrent que le modèle est globalement significatif et le coefficient d'ajustement négatif et significatif au seuil de 5 pourcent. Selon les résultats à court et long terme, le chômage de jeunes est affecté négativement par la croissance économique. Par contre, le Ratio du Nombre d'entrepreneurs par rapport à la population active influence positivement le chômage de jeunes. En rapport avec nos résultats, les dépenses publiques allouées à l'Education n'affectent pas de manière significative le chômage de jeunes en RD Congo. Par conséquent, ces résultats suggèrent qu'en RDC pour la période 2002-2018, la croissance économique, le nombre d'entrepreneurs constituent les principaux déterminants du chômage de jeunes.

Il est judicieux de noter que les résultats trouvés sont conformes aux travaux de Hann, H.C. (2006) et Benjamin et Mbaye (2012). Toutefois, ils contrastent avec les résultats de Kankwanda et al. 2012 ; Herderschee et al., 2012 ; Sumata et Zumbu, (2018), lesquels suggèrent un lien soit non significatif, soit significativement négatif dans le court et long terme entre le Ratio du Nombre d'entrepreneurs par rapport à la population active et le chômage de jeunes. En droite ligne avec le travail de Boudarbat et Ndjaba (2018), nous pouvons remarquer que la croissance économique influence négativement de manière significative le taux de chômage de jeunes à court et long terme à cause de la loi d Okun. En effet, l'augmentation de la production entraîne la hausse de la demande du facteur travail, ce qui se traduit par la baisse de chômage.

Tableau 8 : Résultats des tests de diagnostic

Statistique du test	P-Value
Test d'Hétéroscédasticité	
1.689	0.497
Test de Normalité des erreurs	
2.129	0.344
Test d'Autocorrélation des erreurs	
0.001	0.998
Test Spécification du modèle	
0.476	0.498

Les résultats des tests permettent de conclure que les erreurs sont homoscédastiques et normalement distribuées. De même, il y a absence d'autocorrélation et rejet de l'hypothèse d'omission de variables.

3. Perspectives pour l'emploi de jeunes

Les causes du chômage de jeunes et du faible taux d'initiative de création d'entreprises sont multiples. Pour y remédier, il faut une politique d'emploi multidimensionnelle de la part du gouvernement central et des organismes internationaux.

Assainissement du climat des affaires

Il faut d'abord garantir la stabilité macroéconomique et la paix sociale dans toutes les régions de la République. L'amélioration consécutive du climat des affaires reste un facteur déterminant ayant favorisé l'attractivité et l'implantation des investissements étrangers en RDC. Les retombées de cette dynamique vertueuse peuvent également être cernées à l'aune de la croissance positive observée au cours de la période 1967-1974¹.

Les lourdes procédures administratives, la corruption et les tracasseries des administrations publiques, découragent les investisseurs et entrepreneurs locaux. Dans une économie mondiale très compétitive, l'Etat devrait simplifier les procédures de création d'entreprise, pour à la fois attirer les investissements directs étrangers et favoriser la promotion de l'entrepreneuriat. Les jeunes sont les plus défavorisés sur le marché d'emploi en RDC. Il faut donc assurer la promotion de programmes particuliers favorisant l'emploi de jeunes.

La coopération multilatérale

La mise en œuvre du projet de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) visant l'implantation de 100 000 emplois en milieu rural et dans les zones périurbaines par la promotion de l'entrepreneuriat en 2012 pourrait constituer une avancée significative dans le processus de résorption du chômage en RDC. De même, le plan d'action du gouvernement congolais entrant en vigueur à partir de l'année 2012, en partenariat avec la Mission des

¹ Cette période correspond à l'âge d'or des réformes économiques entreprises en RDC compte tenu de la pérennisation de la croissance à un niveau exceptionnel. Certains analystes parlent même de l'époque des "7 glorieuses".

Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO) prévoit la création d'emplois en milieu rural au profit des jeunes. Cette démarche s'inscrit donc dans la logique des recommandations du DSCR II couvrant la période 2012-2016 dont la création de 900 000 emplois par an pour les jeunes constitue un objectif majeur (PEA, 2012).

La qualité du système éducatif

Le gap entre la qualité de main d'œuvre demandée par les firmes et la qualité de main d'œuvre offerte par les jeunes demandeurs d'emploi est très important. Cette situation défavorise les jeunes sur le marché du travail. Par conséquent, la réforme du système éducatif s'impose. Le secteur éducatif du Congo bénéficie généralement de peu de ressources financières par rapport aux objectifs assignés. L'éducation constitue l'un des parents pauvres de l'économie congolaise, compte tenu des moyens financiers limités qui lui sont alloués, en dépit de quelques améliorations ces dernières années. Il convient de signaler, par exemple qu'un montant de 15% du budget national a été mis à la disposition du ministère de l'éducation en 2013. Cette somme n'est pas significative, étant donné la modicité du budget. Il semble que cette portion devait atteindre 17% en 2014. Cependant, certains syndicats d'enseignants réclament qu'elle puisse atteindre 30%.

La promotion des PME et la microfinance

Il convient de focaliser l'attention des décideurs politiques et des bailleurs de fonds internationaux sur l'importance de la mise en place des structures financières adéquates. Dans la plupart des cas, les microcrédits constituent des ressources permettant aux populations démunies d'accroître leurs revenus. Dans le cadre de la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME), le microcrédit peut être une source de financement non négligeable pour les jeunes start-ups. Cette dynamique exige une bonne adéquation de la politique monétaire qui a une influence sur le taux débiteur des institutions financières. Dans ce contexte, l'Etat est censé favoriser de manière implicite l'accès au crédit en agissant sur le taux directeur de la banque centrale.

Les fonds en provenance de la microfinance peuvent être canalisés dans le processus de création d'emplois notamment au profit des jeunes. En effet, la persistance du chômage notamment celui frappant les jeunes constitue une situation dramatique dans la société congolaise. Il est judicieux de mentionner que plus de 70 % d'entre eux demeurent sans emploi et la situation reste également alarmante pour ceux qui sont diplômés. En effet, moins de 100 étudiants sur 9000 sortant chaque année du système universitaire parviennent à trouver un travail décent. Par conséquent, les programmes de création d'emplois mis en œuvre doivent tenir compte de cette réalité sociale en favorisant l'entrepreneuriat pour procurer des revenus aux individus et réduire la pauvreté.

Formation et appui aux jeunes entrepreneurs pour assurer la viabilité des start-ups et PME naissantes

Le système éducatif doit se restructurer de manière à mieux préparer les jeunes diplômés à affronter les enjeux du marché du travail. Il s'agit de reformuler la politique de l'éducation pour assurer la compétitivité des institutions d'enseignement et de formation face aux défis

majeurs auxquels elles sont confrontées. De ce point de vue, la promotion de l'entrepreneuriat au sein du système éducatif congolais peut constituer une initiative louable face à la persistance du chômage. Dans ce contexte, le recours à l'auto-emploi demeure une voie salubre du fait du rétrécissement du nombre d'emplois créés sur le marché du travail. La promotion de l'entrepreneuriat constitue dès lors un passage obligé pour favoriser l'essor d'une classe moyenne dynamique.

Le rôle déterminant de l'éducation est de nature à maintenir un système de formation orienté vers l'acquisition des connaissances techniques et scientifiques pour assurer la compétitivité des entrepreneurs congolais face à la concurrence étrangère. Dans ces conditions, le recours à la technologie en provenance de l'extérieur pour l'acquisition des licences de fabrication et l'appel aux services du personnel qualifié étranger et/ou à la diaspora peut également accroître leurs avantages relatifs et compétitifs.

Conclusion

La gestion de l'emploi notamment celui des jeunes devrait constituer une préoccupation majeure des autorités gouvernementales congolaises compte tenu du poids de ces derniers dans la population active. En effet, le déversement et l'afflux des jeunes sur le marché de l'emploi s'opère à un rythme vertigineux chaque année sans tenir en compte des besoins réels des entrepreneurs. En effet, il serait souhaitable d'adapter la demande et l'offre d'emploi afin de réduire de manière substantielle le chômage en RDC.

De ce point de vue, le système éducatif est censé se restructurer et s'adapter à cette nouvelle donne. Il s'agit d'assurer la compétitivité des institutions d'enseignement supérieur face aux défis majeurs auxquels elles sont confrontées. Dans ce contexte, le recours à l'auto-emploi demeure une voie salubre du fait du rétrécissement du nombre d'emplois créés sur le marché du travail. La promotion de l'entrepreneuriat constitue dès lors un passage obligé pour favoriser l'essor d'une classe moyenne dynamique.

L'entrepreneuriat doit leur permettre de valoriser leurs potentiels dans le cadre des idées novatrices pour élaborer des projets ambitieux pour la relance des activités économiques en RDC. Il est opportun de rappeler que les jeunes congolais sont confrontés à l'existence d'un chômage structurel intense qui, au demeurant, ne favorise pas leur ascension sociale à la fin de leurs études. Par conséquent, la création d'entreprises constitue une voie de sortie salubre face la pérennisation de cette situation dramatique.

Cette stratégie constitue dès lors une initiative louable dans la mesure où l'environnement économique congolais est caractérisé par l'inexistence d'un tissu d'entrepreneurs congolais avérés face la concurrence exacerbée des expatriés au niveau des PME/PMI et/ou du « petit commerce » opérant en violation flagrante de la législation en vigueur en la matière.

Les autorités gouvernementales sont censées favoriser le développement d'une classe d'entrepreneurs locaux capables de saisir des opportunités d'affaires. Dans ces conditions, il faut créer un environnement propice à l'entrepreneuriat en investissant dans les équipements

et dans la formation pour augmenter la productivité de la main d'œuvre. Il est impérieux de garantir la propriété privée et d'assurer le maintien d'un environnement propice à l'expansion des affaires.

La mise en œuvre d'une croissance inclusive suppose l'allocation optimale des ressources aux secteurs prioritaires de l'économie. De ce point de vue, une attention particulière doit être accordée à la relance des activités agricoles afin de favoriser l'autosuffisance alimentaire. De même, la lutte contre les maladies endémiques (paludisme et VIH Sida) et l'éducation pour tous (à l'école primaire et secondaire) constituent des priorités absolues.

Les causes du chômage des jeunes et du faible taux d'initiative de création d'entreprises sont multiples. Pour y remédier, il faut une politique de création d'emploi multidimensionnelle de la part du gouvernement central et des organismes internationaux. L'amélioration consécutive du climat des affaires reste un facteur déterminant pour favoriser l'attractivité et l'implantation des investissements étrangers en RDC. Le gap entre la qualité de main d'œuvre demandée par les firmes et la qualité de main d'œuvre offerte par les jeunes demandeurs d'emploi doit être résorbé. Dans le cadre de la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME), le microcrédit peut être une source de financement non négligeable pour les jeunes start-ups.

Bibliographie

1. Aghion, P. et P., Howitt. 2009. *The Economics of Growth*. The MIT Press.
2. Aghion, P., Ufuk Akcigit et P., Howitt. 2014. «What Do We Learn From Schumpeterian Growth Theory?» dans *Handbook of Economic Growth*. vol. 2 of Handbook of Economic Growth, Chapter 0, Elsevier : 515–563.
3. Boudarbat, B. et L., Ndjaba. 2018. « La transition des études au marché du travail chez les jeunes de l’Afrique francophone », dans *La Francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives* sous la direction de Brahim Boudarbat, Observatoire de la Francophonie économique de l’Université de Montréal : 48-88.
4. Bureau International du Travail (BIT). 2017. Situation et défis de l’emploi des jeunes en République démocratique du Congo (RDC).
5. Benjamin, N. et A. A. Mbaye. 2012. *The Informal Sector in Francophone Africa: Firm Size, Productivity, and Institutions*. Washington DC: World Bank.
6. Commission Economique pour l’Afrique (CEA). 2017. Rapport économique sur l’Afrique, Commission Economique pour l’Afrique, Nations Unies.
7. Dickey D. et W. Fuller. 1979. «Distribution of the estimators for autoregressive time series with unit root», *Journal of the American Statistical Society*, Vol. 74, N° 366.
8. Dickey D. et W. Fuller. 1981. «Likelihood ratio statistics for autoregressive time series with unit root», *Econometrica*, Vol. 49, N° 4.
9. Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR2P-2). 2011-2015. Ministère du Plan. République Démocratique du Congo.
10. Engle, R.F. et C.W.J Granger. 1987. «Cointegration and error correction representation: Estimation and testing», *Econometrica*, Vol.55, N° 2 : 251-276.
11. Fox, L. 2017. « The Evidence is In: How Should Youth Employment Programs in Low Income Countries be Designed?» USAID Technical Report. DOI 10.13140/RG.2.2.22191.846496.
12. Fox, L, et T.P Sohnesen. 2012. « Household Enterprises in Sub-Saharan Africa: Why They Matter for Growth, Jobs and livelihoods. » Document de Recherche de Politique n°6184, Banque Mondiale, 2012.
13. Johansen, S. 1988. «Statistical Analysis of Cointegrating Vectors», *Journal of Economic Dynamic and Control*, Vol.12 : 231-254.
14. Johansen, S. 1991. «Estimation and Hypothesis Testing of Cointegration Vectors in Gaussian Vector Autoregressive Models», *Econometrica*, Vol.59 : 1551-1580.
15. Johansen, S. et K. Juselius. 1990. «Maximum likelihood estimation and inference on cointegration – with applications to the demand for money», *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol.52, N°2, : 169-210.
16. Hann, H.C. 2006. *Training for Work in The Informal Micro-Enterprise Sector: Fresh Evidence from Sub-Sahar Africa*. Technical and Vocational Education and Training Series: Issues, Concerns, and Prospects, vol. 3. Dordrecht: Springer for Unesco-Unevoc.
17. Herderschee, J., D. Mukoko et M. Tshimenga. 2012. *Résilience d’un géant Africain*, Médiaspaul, Kinshasa.

18. Kankwanda, G., Makabu, T., Nilsson, B., Roubaud, F., Torelli, C. et J. M., Wachsberger. 2014. Le marché du travail en République Démocratique du Congo en 2012 : Principaux résultats de la Phase 1 de l'Enquête 1-2-3, Document de Travail, DT/2014-23, Document de travail UMR DIAL
19. Okun, A. 1962. «Potential GNP: Its measurement and significance». American Statistical Association. *Proceedings of the Business and Economics Section* : 98-103
20. Organisation Internationale pour les Migrations, Stratégie de promotion de l'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes en RDC 2014-2017, Kinshasa, RDC.
21. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 2017. Rapport national sur le développement humain 2016, Kinshasa.
22. République Démocratique du Congo. 2008. *Plan d'action national pour l'emploi des jeunes*, Octobre.
23. Schumpeter, J. A.. 1942. *The Theory of Economic Development*, Cambridge, MA:Harvard University Press.
24. Sumata C., et D., Zumbu. 2018. « Capital humain et dynamique économique en RDC : Modèle multi équationnel », *Revue congolaise d'économie et de gestion*, N°12 : 252-273.
25. Sumata C., et D., Zumbu. 2018. «Analyse des déterminants des échanges commerciaux intra UEMOA par l'approche gravitationnelle », *Revue Congolaise d'Economie et de Gestion*, N° 12 : 274-287.
26. Sumata, C. 2014. *La gestion macroéconomique de la République Démocratique du Congo durant et après la transition démocratique*, MRAC-L'Harmattan, Tervuren-Paris, Cahiers africains N° 85, 258 p.
27. Sumata C., et T. Dzaka-Kikouta. 2013. « The Determinants of China's Foreign Direct Investment in Central Africa: Evidence from the Republic of Congo and DRC », *African East-Asian Affairs*, Numéro de Juin.
28. Sumata, C. 2012. « La dynamique économique de la guerre et de la paix dans la région des Grands Lacs : Le processus de reconstruction post-conflit en RD. Congo », *Congo-Afrique*, N° 469 : 664-680,
29. Sumata, C. 2001. *L'économie parallèle de la RDC : Taux de change et dynamique de l'hyperinflation au Congo*, L'Harmattan, Paris, 310 p.
30. Sumata, C. 1993, 'Les effets pervers de l'hyperinflation sur la performance de l'entrepreneuriat au Zaïre', *Notes de Recherche de l'UREF/AUPELF*, No 93-36, Paris.

Annexe : Base de données

Année	Chômage de jeunes	chef d'entreprises	DPAE	croissance économique
2002	5,123000145	1,462000012	1,58067999	2,947765184
2003	5,06099987	1,453999996	1,58067999	5,577822311
2004	4,852000237	1,450999975	1,58067999	6,738373933
2005	4,715000153	1,442000031	1,58067999	6,135151155
2006	4,90199995	1,506999969	1,58067999	5,320979565
2007	5,125	1,580000043	1,58067999	6,259477764
2008	5,547999859	1,657999992	1,58067999	6,225894269
2009	6,552000046	1,731999993	1,58067999	2,85506401
2010	7,130000114	1,827999949	1,60244	7,107976576
2011	7,920000076	1,911000013	1,58067999	6,87467089
2012	8,414999962	1,991999984	1,58067999	7,086898947
2013	8,296999931	1,993999958	2,244750023	8,481956636
2014	7,793000221	1,993000031	1,58067999	9,470288097
2015	7,84100008	1,98300004	2,290960073	6,91618781
2016	8,088999748	1,978000045	1,58067999	2,399379098
2017	7,708000183	1,988999963	1,58067999	3,70085075
2018	7,751999855	1,998000026	1,58067999	1,48782297

Source : Auteurs, à partir de données Metadata 2018 de la Banque Mondiale (BM).